

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux de renouvellement branchement Gaz, situés au niveau du 58 rue Anatole France à ISBERGUES,

CONSIDERANT que ces travaux seront réalisés par l'entreprise RAMERY RESEAUX ARTOIS LITTORAL, rue de la Meuse, 62470 CALONNE RICOUART, à compter du lundi 2 octobre 2023 jusqu'au mercredi 1^{er} novembre 2023 inclus,

Objet :

**Interdiction de stationnement et
restriction de circulation au niveau
du 58 rue Anatole France**

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux situés au niveau du 58 rue Anatole France à ISBERGUES, du lundi 2 octobre 2023 jusqu'au mercredi 1^{er} novembre 2023 inclus,

Article 2 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise RAMERY RESEAUX ARTOIS LITTORAL chargée de l'exécution des travaux.

Article 3 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Fait à ISBERGUES, le 08 SEP. 2023

Le Maire,

David THELLIER